



# L'INFLUENCE COMMERCIALE : QUEL CADRE JURIDIQUE POUR QUELLES DERIVES ?

La loi du 9 juin 2023 visant à encadrer l'influence commerciale vient alimenter un arsenal législatif déjà dense. Les acteurs de l'influence commerciale, désormais solidairement responsables envers les utilisateurs des réseaux sociaux, devront veiller à respecter les nouvelles obligations imposées par cette loi, notamment en matière de transparence, sans toutefois méconnaître le cadre juridique existant. La maîtrise de cet arsenal juridique leur permettra ainsi d'une part, de se prémunir d'actions contentieuses initiées par des utilisateurs victimes de dérives et, d'autre part, d'identifier et de poursuivre ces derniers lorsqu'ils sont eux-mêmes auteurs de dérives en véhiculant, cachés derrière de fausses identités numériques, une vague de haine touchant directement les influenceurs mais également les agences et annonceurs.

Dans cette optique, le cabinet klein · wanner a le plaisir de vous convier à une présentation suivie d'un cocktail où seront conviés influenceurs, annonceurs et agences. Nous comptons sur votre présence. N'hésitez pas à faire parvenir cette invitation à vos collègues qui pourraient être intéressés par ce sujet.

inscription obligatoire 



**23 NOVEMBRE 2023**

**18h00**

19 rue Danielle Casanova  
75001 Paris